

Deux jours après le succès de l'offre publique d'échange amicale d'Air France sur les actions de KLM, les présidents des deux compagnies aériennes ont officiellement lancé, mercredi 5 mai, à Roissy, la phase opérationnelle du nouvel ensemble. « Air France-KLM est devenue une réalité depuis le 3 mai », s'est félicité Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air France. [...]

Se félicitant d'avoir terminé le processus de rapprochement « avec à peine deux semaines de retard » sur le calendrier envisagé en septembre, Jean-Cyril Spinetta a présenté les premières mesures opérationnelles et commerciales du nouvel ensemble. M. Spinetta a également précisé les prochaines étapes qui mèneront à la structure définitive du premier transporteur aérien mondial, selon le critère du chiffre d'affaires (19,2 milliards d'euros réalisés en 2002-2003), le troisième en termes de trafic. [...]

Au cours du mois de septembre, l'assemblée générale des actionnaires devrait statuer sur la création de la filiale opérationnelle qui gardera le nom d'Air France, ainsi que sur le changement de dénomination sociale du groupe, qui deviendra Air France-KLM. Jean-Cyril Spinetta en sera PDG et Leo Van Wijk (PDG de KLM) vice-président du conseil d'administration.

La majorité des nouvelles mesures commerciales seront mises en place le 1^{er} juin. La combinaison des deux hubs – les plates-formes de correspondance – de Roissy-Charles-de-Gaulle (CDG) et de Schiphol (Amsterdam) va permettre d'offrir aux clients du nouveau groupe un réseau de 225 destinations dans le monde. [...]

KLM et ses alliés américains Northwest Airlines et Continental Airlines rejoindront l'alliance SkyTeam, qui deviendra le deuxième regroupement mondial, avec une part de marché de 21 %, derrière les 24 % de Star Alliance (United Airlines, Lufthansa...).

La fusion Air France-KLM

Les synergies résultant de la fusion devraient atteindre entre 65 et 75 millions d'euros pour l'exercice 2004-2005. « Nous avons la conviction [...] que c'est un chiffre minimal et que la réalisation pourrait être supérieure », a rappelé Jean-Cyril Spinetta. Pour l'exercice 2005-2006, ces synergies devraient se situer entre 110 et 135 millions d'euros. Quant au chiffre de 500 millions d'euros de synergies à l'horizon 2008-2009, évoqué au mois de septembre lors de l'annonce du projet de fusion, il paraît « plus que jamais atteignable », selon M. Spinetta.

Se voulant rassurants, les deux dirigeants ont enfin confirmé que le regroupement n'induirait « pas de licenciements pour les personnels d'Air France et de KLM ».

François BOSTANAVARON, « Air France-KLM lance sa nouvelle politique commerciale », *Le Monde*, 7 mai 2004.

- 1 – Pourquoi peut-on dire que cette fusion est imposée par les marchés financiers ?
- 2 – Quels sont les avantages recherchés dans cette fusion ?

La France adopte le capitalisme anglo-saxon

Doc 2

On estime qu'en 1985 les investisseurs étrangers ne représentaient que 10 % de la capitalisation boursière de Paris. À l'époque, le capitalisme français est d'un type particulier. Vivant à l'abri de l'État, protégées par un système complexe de participations croisées, les grandes entreprises françaises constituent un étrange réseau, protégé, ou presque, de toute OPA. Ce système était à ce point verrouillé que même les premières privatisations, celles de 1986-1988, ne l'ont pas ébranlé. [...] Mais, finalement, le temps a fini par faire son œuvre. Sous l'effet des privatisations, qui ont massivement repris en 1993, du déboulement des participations croisées que cela a entraîné, le capitalisme français a alors engagé une véritable mue. Quasiment impensables en France (comme d'ailleurs en Allemagne), les OPA sont devenues possibles. Et l'on a vu en 1995 un premier grand raid boursier (en fait non victorieux), celui de l'Italien Generali sur les AGF. Et puis surtout, on a vu ce qui était autrefois inconcevable en France : une extraordinaire montée en puissance

des investisseurs étrangers, et notamment des grands fonds de pension anglo-saxons, dans le capital des entreprises françaises. En quelques années, la part des investisseurs étrangers dans le capital des firmes du CAC 40 grimpe donc du seuil de 10 % à près de 37 % en moyenne en 1997, et à 43,7 % aujourd'hui. [...]

Du même coup, toutes les règles du jeu ont été modifiées. C'est l'actionnaire aujourd'hui qui commande. Et le cap à suivre est clair, c'est celui de la « shareholder value » – le profit pour l'actionnaire – [...] contraignant finalement Lionel Jospin à admettre ce qui était à l'opposé de son ambition initiale : « L'État ne peut pas tout. » [...] Apparition des « working poors », les travailleurs pauvres, générés par les nouvelles formes d'emploi précaire, développement d'une nouvelle couche d'entrepreneurs ou de cadres dirigeants faisant rapidement fortune, grâce notamment à l'envolée des stock-options : la France découvre de nouvelles inégalités.

Laurent MAUDUIT, *Le Monde*, 29 juillet 2003.

DÉFINITIONS

■ **Fonds de pension** : ils font partie, entre autres avec les compagnies d'assurances, des investisseurs institutionnels ; en l'occurrence leur rôle est de gérer à moyen et long termes l'épargne des actifs dans une logique de retraite par capitalisation.

■ **Stock-options** : ce sont des options offertes principalement aux cadres dirigeants sur des actions de l'entreprise à un prix fixé à l'avance, qu'ils pourront transformer en achat définitif avec plus-value en cas de hausse des cours, d'où une motivation supplémentaire.

- 1 – En quoi le marché français était-il particulièrement protégé jusqu'aux milieux des années 80 ?
- 2 – Expliquez la phrase soulignée.

Les bénéfices profitent surtout aux actionnaires

Quelles sont les raisons et les conséquences du comportement contemporain des entreprises ?

Depuis le milieu des années 1990, quand les fonds de pension ont fait leur entrée à la Bourse de Paris, et sous la contrainte de réaliser le chiffre magique des 15 % de rentabilité, les groupes délaissent les activités jugées peu rentables, sous-traitent, externalisent, licencient... En 1997, le plus gros bénéfice des entreprises du CAC 40, réalisé par France Télécom, était de 2,7 milliards d'euros. Aujourd'hui, six entreprises sont au-dessus de ce chiffre. [...]

Mais au bout du compte, à quoi sert cette culture généralisée de la rentabilité ? Pas à relever les salaires, ni à investir, mais à enrichir les actionnaires. [...] En 2003, les sociétés du CAC 40

ont distribué 17 milliards d'euros à leurs actionnaires, contre 14,5 milliards l'année précédente. Même des groupes qui ont fait des pertes, comme Suez, n'ont pas voulu se mettre à dos leurs actionnaires. Mais le plus significatif est que, pour 29 entreprises du CAC 40, la part des bénéfices alloués aux dividendes a augmenté. Le ratio est passé de 42 à 52,7 %. Conclusion, les entreprises ont du cash, mais n'ont pas de projet de croissance. Et, plutôt que de le dépenser dans des projets peu rentables, elles préfèrent le rendre à leurs actionnaires.

Nicolas CORI, « Cash 40 », *Libération*, 22 mars 2004.